

## Chapitre 15

### Les inégalités femmes-hommes dans le travail non rémunéré

#### Principaux résultats

- Les femmes continuent de consacrer plus d'heures que les hommes à la garde d'enfants et aux tâches ménagères non rémunérées. Dans la majorité des pays de l'OCDE, le travail rémunéré et non rémunéré accapare une plus grande part *totale* du temps des femmes.
- Les heures de travail non rémunéré des femmes limitent le temps qu'elles peuvent consacrer au travail rémunéré ; une tendance constatée à la fois au sein des ménages et au niveau international.
- Les normes, les attitudes et les comportements autour de la garde des enfants et des tâches ménagères évoluent lentement avec le temps, et les enfants ont tendance à imiter – plus tard – les comportements de leurs parents face au travail rémunéré et non rémunéré. Reconnaissant que la répartition inégale du travail non rémunéré est un obstacle majeur à l'égalité des sexes en général, de nombreux pays de l'OCDE encouragent les pères à prendre un congé parental et à s'occuper des jeunes enfants. En outre, par le biais de campagnes de sensibilisation du public, ils cherchent à bousculer les stéréotypes fondés sur le sexe et les normes régissant le rôle de chaque sexe.

## Les femmes continuent de faire la plus grande partie du travail non rémunéré

Le temps est une ressource finie. Les longues heures passées au foyer à préparer les repas, à faire le ménage et à s'occuper de la famille limitent le temps disponible aux individus pour le travail rémunéré. Les femmes assument une part disproportionnée des obligations familiales, qui peut les empêcher d'occuper un poste à temps plein, de rester sur le marché du travail, et de faire progresser leurs carrières, leurs revenus et leurs droits à pension. Cette charge de travail non rémunéré peut également décourager les femmes d'avoir des enfants.

Le travail non rémunéré dont les femmes sont responsables augmente également le coût relatif, pour les employeurs, des salariés de sexe féminin, d'où le risque de discrimination contre les femmes en âge de procréer qui pourraient quitter leur poste pour s'occuper des enfants. Ce point de vue découle non seulement des normes et des attentes sociales autour de l'éducation des enfants, mais aussi des institutions juridiques et des politiques qui traitent les hommes et les femmes différemment, par exemple les régimes de congés de maternité et de paternité dans la plupart des pays (y compris de l'OCDE). En même temps, les stéréotypes et les attentes voulant que les hommes soient très actifs sur le marché du travail – au lieu de s'occuper de leurs enfants – privent les pères d'un temps précieux qu'ils pourraient vouloir passer auprès de leur famille.

Dans les pays de l'OCDE disposant de données et, en vérité, dans le monde entier, les femmes font beaucoup plus de travail non rémunéré que les hommes. En moyenne, c'est en Corée, en Italie, au Japon, au Mexique, au Portugal et en Turquie que les femmes assurent la plus grande part des tâches domestiques et familiales non rémunérées, à raison de plus des trois quarts. En Turquie et au Mexique, les femmes consacrent le plus de temps par jour au travail non rémunéré, en valeurs absolues, soit plus de six heures par jour en moyenne, contre moins de deux heures pour les hommes (*Portail de données de l'OCDE sur l'égalité femmes-hommes*). Les écarts sont encore plus prononcés dans les pays en développement (OCDE, 2014a), où l'accès insuffisant aux infrastructures qui permettent de gagner du temps (par exemple, l'eau courante) et aux technologies (par exemple, les lave-linge) accroît le temps total consacré au travail non rémunéré. Ainsi, en Inde et au Pakistan, les femmes consacrent dix fois plus de temps environ au travail non rémunéré que les hommes (Centre de développement de l'OCDE, 2014a).

Dans la majorité des pays de l'OCDE, en raison du nombre disproportionné d'heures de travail non rémunéré, les femmes consacrent plus d'heures *au total* au travail, rémunéré et non rémunéré (*Portail de données de l'OCDE sur l'égalité femmes-hommes*). Dans tous les pays de l'OCDE sauf six (Danemark, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas et Suède), les femmes travaillent plus d'heures que les hommes lorsque travail rémunéré et non rémunéré sont combinés. La différence de nombre d'heures de travail non rémunéré entre les femmes et les hommes correspond étroitement à la différence de nombre d'heures de travail rémunéré : les pays qui affichent de petites différences en matière de travail non rémunéré affichent généralement de petites différences de travail rémunéré, en nombre d'heures, entre les hommes et les femmes.

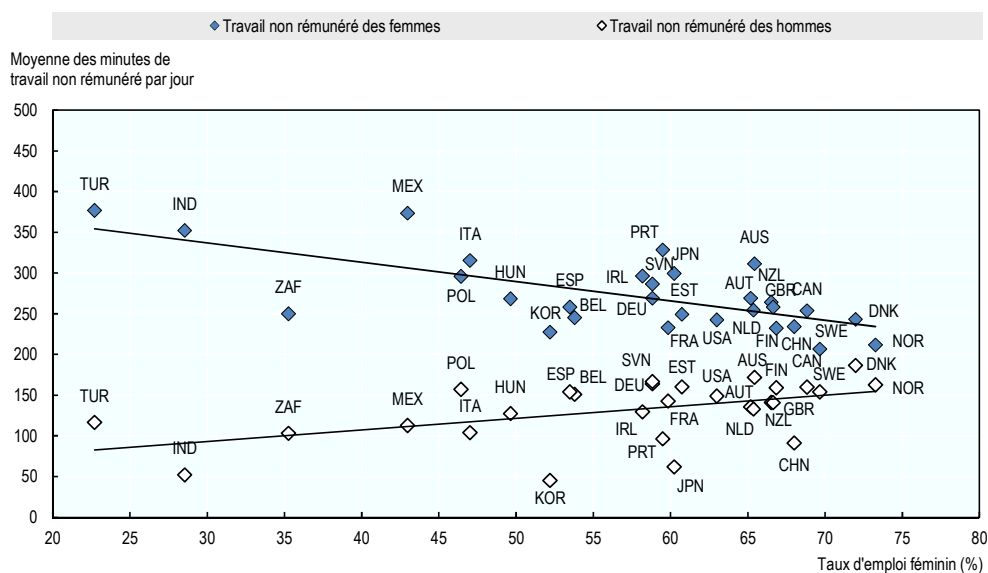
## Les obligations familiales et ménagères limitent les perspectives de travail rémunéré des femmes

Une charge de travail non rémunéré disproportionnée limite les possibilités d'entrée et de progression sur le marché du travail pour les femmes. Quand les femmes – et les mères en particulier – entrent dans la vie active, leurs obligations familiales et ménagères

entravent souvent leur parcours professionnel et peuvent les reléguer à des emplois peu qualifiés, temporaires et à temps partiel. Dans tous les pays, au niveau global, les femmes sont plus actives sur le marché du travail quand leurs partenaires masculins assument une plus grande part des tâches ménagères (Hook, 2006 ; OCDE, 2017a). Les femmes de pays qui enregistrent des taux élevés d'emploi féminin consacrent également moins de minutes au travail non rémunéré que les femmes de pays à faible taux d'emploi féminin (graphique 15.1). La Norvège, le Danemark et la Suède sont au premier rang des pays de l'OCDE qui favorisent le partage égal du travail non rémunéré. Même si les femmes de ces pays continuent de s'occuper des enfants et du ménage plus que les hommes, la différence de temps consacré au travail non rémunéré entre les deux sexes est de moins d'une heure par jour.

### Graphique 15.1. Un meilleur équilibre des sexes dans le travail non rémunéré correspond à une plus grande égalité sur le marché du travail

Moyenne des minutes consacrées par jour au travail non rémunéré, par sexe et par taux d'emploi féminin, 15-64 ans



*Note* : Les données sur le travail non rémunéré se rapportent aux personnes de 15 ans et plus pour l'Australie, de 15 à 74 ans pour la Hongrie, et de 25 à 64 ans pour la Suède. L'année de référence varie selon les pays : Australie : 2006 ; Autriche : 2008-09 ; Belgique : 2005 ; Canada : 2010 ; Chine : 2008 pour le travail non rémunéré et 2010 pour le taux d'emploi des femmes ; Danemark : 2001 ; Estonie : 2009-10 ; Finlande : 2009-10 ; France : 2009 ; Allemagne : 2001-02 ; Hongrie : 1999-2000 ; Inde : 1999 pour le travail non rémunéré et 2010 pour le taux d'emploi des femmes ; Italie : 2008-09 ; Irlande : 2005 ; Japon : 2011 ; Corée : 2009 ; Mexique : 2009 ; Pays-Bas : 2005-06 ; Nouvelle-Zélande : 2009-10 ; Norvège : 2010 ; Pologne : 2003-04 ; Portugal : 1999 ; Slovénie : 2000-01 ; Afrique du Sud : 2010 ; Espagne : 2009-10 ; Suède : 2010 ; Turquie : 2006 ; Royaume-Uni : 2005 ; et États-Unis : 2014.

*Source* : Portail de données de l'OCDE sur l'égalité femmes-hommes, <http://www.oecd.org/fr/parite/donnees/>, et Base de données de l'OCDE sur l'emploi, <http://www.oecd.org/fr/emploi/emp/basededonneesdelocdesurlemploi.htm>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933647435>

Ces mêmes tendances internationales sont valables au niveau des ménages. Dans les pays de l'OCDE, les couples dont l'homme est le principal soutien de famille adhèrent généralement à une division du travail rémunéré et non rémunéré plus traditionnelle : quand l'homme travaille à temps plein, la femme s'occupe du ménage et des enfants. Dans les couples à deux revenus, l'homme se charge d'une plus grande part des tâches ménagères que ceux qui sont le principal soutien de famille.

Cependant, même lorsque l'homme et la femme travaillent à temps plein, la répartition des tâches ménagères est rarement égale. La part du travail non rémunéré de la femme dans les couples à deux revenus varie entre les pays, de 62 % de tout le travail non rémunéré en moyenne en Allemagne, à 88 % en moyenne en Corée, par exemple (OCDE, 2017a). Plus leur part des revenus du ménage augmente, moins les femmes consacrent de temps au travail non rémunéré ou à la garde des enfants, sans pour autant que le rapport soit linéaire. On a observé, en Australie et aux États-Unis, que les femmes à haut salaire font plus de tâches ménagères pour se conformer aux normes régissant le rôle de chaque sexe au foyer, sinon au travail – un exemple de comportement dit « faire du genre » (Bittman, 2003 ; Bertrand et al., 2015).

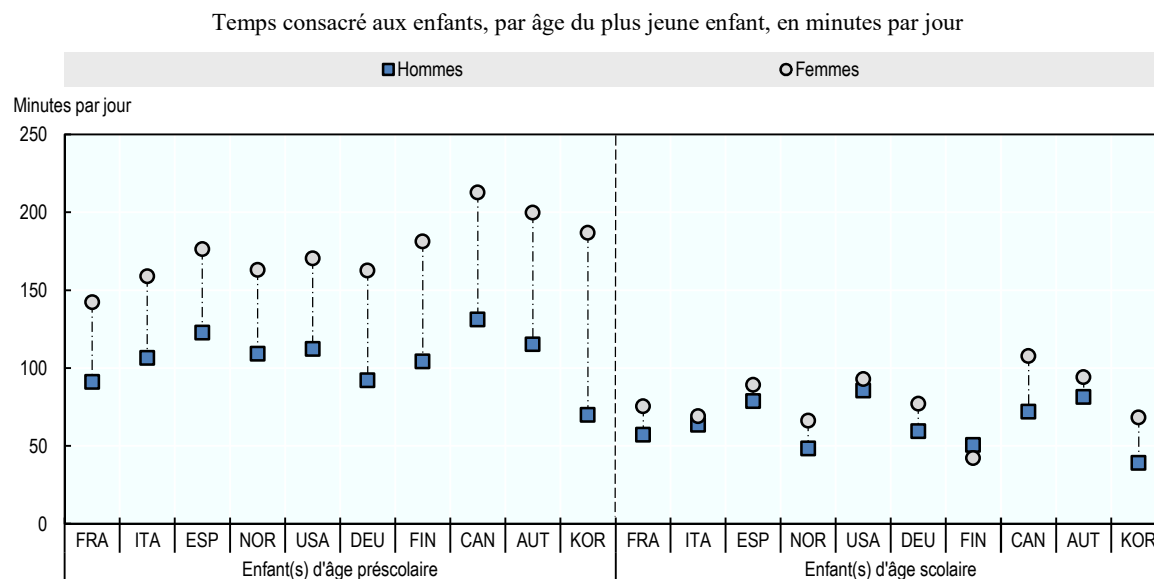
Des enquêtes sur l'emploi du temps n'ont pas été menées systématiquement dans la plupart des pays de l'OCDE, bien que certains, comme le Mexique, se soient plus sérieusement investis dans cet outil de mesure (OCDE, 2017b). Cet important déficit de données – qui exclut de manière disproportionnée le travail des femmes – complique l'analyse des tendances d'emploi du temps dans la division genrée du travail non rémunéré. Néanmoins, l'étude des pays qui collectent des données chronologiques sur l'emploi du temps indique que l'égalité des sexes dans les tâches ménagères a augmenté dans le temps depuis les années 60, en moyenne, dans le monde entier. Cependant, la convergence des sexes ralentit lentement depuis la fin des années 80 dans les pays où les femmes et les hommes assumaient déjà des parts plus égales des tâches ménagères (Altintas et Sullivan, 2016).

### Qui fait quoi ? Les déterminants de la répartition du travail non rémunéré

De nombreux facteurs influencent la part du travail non rémunéré qui incombe à chacun au sein du ménage. Les couples à revenu et niveau d'études élevés partagent le travail non rémunéré plus également que les couples à revenu et niveau d'études faibles. Les couples sans enfants sont généralement plus égalitaires vis-à-vis du travail domestique et familial non rémunéré que les couples du même âge avec enfants. Dans les pays de l'OCDE, la charge de travail non rémunéré des femmes augmente généralement avec l'arrivée d'enfants (OCDE, 2017a).

Dans les couples avec enfants des pays de l'OCDE, les pères passent généralement moins de temps avec les enfants que les mères, mais l'écart se résorbe au fur et à mesure que les enfants grandissent (graphique 15.2). Cet écart est présent non seulement dans les heures de garde active des enfants, mais aussi dans les heures simplement passées en compagnie des enfants (OCDE, 2017a). En tant que proportion du temps total consacré aux enfants, les pères passent plus de temps à lire, à jouer, à parler aux enfants et à leur transmettre des connaissances (garde interactive, souvent appelée « temps de qualité ») que les mères. Les mères, à leur tour, consacrent une part relativement plus grande de leur temps total passé avec les enfants aux soins physiques et à la surveillance. Parce que les mères dédient au total plus de temps aux enfants, elles passent aussi plus de temps de qualité total avec les jeunes enfants que les pères, en moyenne (OCDE, 2017a).

**Graphique 15.2. Les mères consacrent plus de temps aux enfants que les pères, mais l'écart se résorbe au fur et à mesure que les enfants grandissent**



*Note* : Les pays sont classés de gauche à droite, par ordre croissant selon la différence (femmes moins hommes) de temps consacré aux enfants par les hommes et les femmes ayant un ou plusieurs enfants d'âge préscolaire. Les données concernent uniquement les couples qui vivent ensemble (mariés ou non), dont la femme a 25-45 ans. Les retraités et les étudiants sont exclus. Les données sont limitées aux « aidants », c'est-à-dire aux mères et aux pères qui se chargent d'au moins une activité de soin des enfants pendant une journée du journal d'emploi du temps.

*Source* : OCDE (2017, *Dare to Share: Germany's Experience Promoting Equal Partnership in Families*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264259157-en>).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933647454>

Les changements dans les habitudes de travail non rémunéré des femmes, plutôt que des hommes, ont joué un rôle plus déterminant dans la réduction progressive de l'écart entre les sexes au fil du temps. Les femmes à haut salaire, en particulier, sous-traitent de plus en plus les tâches ménagères, emploient d'autres personnes (généralement des femmes) pour s'occuper du ménage et des enfants, et achètent des appareils électroniques pour gagner du temps. Elles ont ainsi diminué leur charge de travail non rémunéré par rapport aux femmes à salaire inférieur. Si les pères ont augmenté le nombre d'heures consacrées aux enfants dans certains pays, le temps dédié par les hommes aux tâches ménagères n'a pas beaucoup changé (OCDE, 2017a). On a observé que l'utilisation du congé parental par les pères était importante pour améliorer leur prise en charge des obligations familiales quand les enfants grandissent (Adema et al., 2015), et les pays de l'OCDE reconnaissent de plus en plus que les congés rémunérés pour les pères quand les enfants sont très jeunes sont un outil important pour l'égalité femmes-hommes (chapitre 16).

### Encadré 15.1. La valeur du travail non rémunéré

Le travail non rémunéré est précieux, du point de vue tant monétaire que non monétaire. Il représente une économie sur ce qu'un ménage aurait à dépenser pour le même service dans le marché privé. Le travail non rémunéré au foyer augmente la consommation globale de biens et services, il représente un revenu implicite, et il est indispensable à l'activité des membres du foyer qui en bénéficient (Bekcker, 1965, est un ouvrage majeur sur ce sujet). Dans les communautés rurales, la production agricole au sein du foyer, destinée à la consommation familiale, a une valeur particulièrement importante (Stiglitz et al., 2007). La définition de la consommation et de la production peut également être élargie de manière à inclure le fait d'avoir des enfants, de les élever et d'entretenir un foyer (Browning et al., 2014).

Bien qu'il soit un facteur fondamental du bien-être des individus, de leurs familles et des sociétés, le travail familial et domestique non rémunéré est exclu des mesures traditionnelles de la richesse nationale, par exemple du PIB (Ferrant et al., 2014 ; Miranda, 2011). À cause de l'invisibilité du travail familial et domestique non rémunéré dans les systèmes de comptabilité nationale, la production de richesse des pays est sous-estimée : entre un tiers et la moitié de toute l'activité économique utile ne sont pas pris en compte dans 26 pays de l'OCDE, en Inde, en Chine et en Afrique du Sud (OCDE, 2011). Au Mexique, par exemple, la valeur économique du travail familial et domestique non rémunéré était estimée à 4.2 milliards de pesos en 2014, soit 24.2 % du PIB du Mexique (OCDE, 2017b).

Les comptes satellites des ménages (les comptes qui mesurent et estiment le travail domestique non rémunéré et la production des ménages) permettraient une meilleure estimation de la contribution économique et sociale des femmes. Le travail rémunéré des femmes contribue à 37 % du PIB mondial, or ce chiffre tient compte uniquement de la participation des femmes à l'économie de marché : le travail non rémunéré des femmes peut représenter jusqu'à USD 10 000 milliards de production par an, soit l'équivalent de 13 % du PIB mondial (Woetzel et al., 2015). Ces estimations sont particulièrement valables dans les pays en développement, où les femmes assument une encore plus grande part du travail familial et domestique non rémunéré. En Équateur, par exemple, la production du travail familial et domestique non rémunéré est estimée à 15 % du PIB, à raison d'une part de 12 % effectuée par les femmes contre 3 % pour les hommes (Instituto Nacional de Estadística y Censos del Ecuador, 2014).

De meilleures statistiques sur l'emploi du temps sont nécessaires pour développer et harmoniser les comptes satellites des ménages sur l'ensemble des pays, car la mesure des « intrants » (la valeur du temps consacré au travail familial et domestique non rémunéré) plutôt que des « extrants » (les « biens produits ») demande des données sur l'emploi du temps (Varjonen et al., 1999). La Colombie est le premier pays à avoir reconnu officiellement la contribution économique du travail familial et domestique non rémunéré, avec l'adoption d'une loi (La ley 1413 de 2010) exigeant que les enquêtes sur l'emploi du temps tiennent compte de l'économie du travail familial et domestique et de la contribution invisible des femmes aux comptes nationaux.

## Des politiques publiques peuvent favoriser une répartition plus égale de la charge de travail rémunéré et non rémunéré

Les pays de l'OCDE admettent que l'égalité femmes-hommes demande des changements de la part des hommes et des femmes, et les inégalités au regard du travail non rémunéré sont de plus en plus reconnues comme une composante fondamentale des institutions et des normes sociales discriminatoires en général (Centre de développement de l'OCDE, 2014b). En réponse au Questionnaire de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes, 14 pays citent le partage inéquitable des tâches domestiques comme un problème d'égalité femmes-hommes urgent, et la réponse la plus fréquente à la question « Comment les administrations centrales peuvent-elles améliorer les responsabilités non rémunérées des hommes dans le ménage ? » était « Changer les attitudes des hommes et des garçons vis-à-vis du travail familial et domestique ». En conséquence, les administrations centrales ont tenté d'influencer les normes régissant le rôle de chaque sexe autour du travail familial au moyen de mesures de politique familiale typiques, comme la prolongation du congé de

paternité pour les pères, des réservations de congé parental (généralement partageable) spécifiques pour les pères et l'extension de l'organisation flexible du travail aux pères (chapitres 16 et 18), mais aussi autour des choix éducatifs et des pratiques scolaires (chapitres 7 et 9). Il importe de cristalliser l'attention plus particulièrement sur les comportements des hommes et des femmes après la naissance d'un enfant. En effet, les couples ont tendance être plus égalitaires avant d'avoir des enfants, mais à adopter des rôles plus « traditionnels » une fois parents.

Environ deux tiers des pays de l'OCDE offrent aujourd'hui un congé de paternité : une période courte, mais généralement bien rémunérée, que les pères peuvent utiliser pendant les premiers mois après l'arrivée d'un bébé. De plus en plus de pays prévoient des périodes de congé réservées aux pères (ou un « bonus » de paternité) dans les régimes nationaux de congés parentaux. Il prend généralement la forme d'une période de congé parental partageable, disponible aux parents après l'expiration de la période de congé de maternité ou de paternité. Les changements de politiques peuvent mettre un certain temps à influencer les comportements, mais les données de plusieurs pays de l'OCDE révèlent que le fait d'accorder aux pères un congé qui leur est exclusivement réservé peut les encourager à en profiter, surtout quand le congé est bien rémunéré (chapitre 16).

L'Allemagne offre un exemple intéressant d'un effort de consolidation du partage égal des responsabilités parentales. En 2015, elle a mis en place l'« allocation parentale majorée » (*EltengeldPlus*) et la « prime au partenariat » (*Partnerschaftsbonus*), qui fournissent des incitations financières au travail à temps partiel des deux parents (entre 25 et 30 heures par semaine) et au partage du travail familial quand les enfants sont très jeunes. L'objectif déclaré du programme est de donner aux parents plus de temps à consacrer à la famille, de favoriser un partenariat famille/profession, d'encourager le partage des responsabilités parentales et de garantir les moyens d'existence des mères (OCDE, 2017a).

Il va sans dire que les politiques publiques sont limitées dans ce qu'elles peuvent faire en faveur de l'égalité femmes-hommes au foyer si les attitudes inégalitaires, le sexisme et la misogynie persistent dans la société. Les données des enquêtes révèlent une évolution dans le temps de l'opinion publique concernant le rôle des hommes et des femmes, dans les pays de l'OCDE et les économies émergentes (OCDE, 2016 et 2017b). Bien que la prise d'un congé parental par les pères et l'augmentation du nombre de pères travaillant à temps partiel soient autant de pas dans la bonne direction, il est probable qu'ils ne produiront que lentement des changements à long terme, au niveau global, dans les habitudes de travail non rémunéré. En effet, l'influence de la socialisation selon le sexe à un jeune âge (UNICEF, 2017), à l'école et à la maison, est puissante et durable ; et les parents sont l'un des plus forts prédictors des comportements et attentes d'un individu marqués par des différenciations selon le sexe. Dans tous les pays, les enfants adultes ont tendance à imiter (dans leurs attitudes et leurs comportements) la répartition du travail rémunéré et non rémunéré de leurs parents (Cunningham, 2001 ; McGinn et al., 2015).

En plus de mettre en place des dispositifs de congés pour les pères, de nombreux pays ont entrepris de lutter contre les stéréotypes fondés sur le sexe par le biais de campagnes de sensibilisation. Depuis 2013, au moins sept pays de l'OCDE (Australie, Autriche, Corée, Portugal, République tchèque, Slovaquie et Suède) ont mené des campagnes de sensibilisation nationales s'attaquant aux stéréotypes fondés sur le sexe et aux normes sexospécifiques, par le biais des médias traditionnels et en ligne. Parmi elles, la campagne publique-privée inédite de l'Australie, intitulée « Equilibrium Man Challenge ». Il s'agit d'une micro série documentaire en ligne visant à promouvoir l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Elle suit un groupe d'hommes ayant eu recours à des aménagements flexibles du temps de travail, généralement pour s'occuper de leur famille.

L’Australie déclare que la série a été visionnée près de 30 000 fois, qu’elle a sensibilisé le public à l’organisation flexible du temps de travail et encouragé les organisations partenaires à adopter ce type d’aménagements. Les campagnes nationales du Portugal et de la Slovénie visaient spécifiquement le partage équitable des tâches ménagères et une meilleure conciliation des obligations professionnelles et familiales. En Suède, plusieurs projets ont été lancés qui explorent comment les normes régissant le rôle de chaque sexe peuvent limiter les garçons et les hommes en ce qui concerne leurs possibilités à l’école, les rapports des hommes avec leurs enfants, la santé, la vulnérabilité sociale et le comportement face au risque, ainsi que le recours des hommes à la violence et leur exposition à la violence.

Les campagnes d’information sont une mesure douce pour changer les opinions et les comportements, et les données indiquent que les interventions des médias de masse et autres incitations de courte durée ne sont généralement pas efficaces pour réduire durablement le préjudice (Paluck, 2016 ; Broockman et Kalla, 2016). Les campagnes de lutte contre les stéréotypes fondés sur le sexe n’ont pas été évaluées dans le cadre d’essais randomisés, mais les chercheurs ont constaté que les interventions d’information pouvaient réduire les préjugés contre les personnes transgenres aux États-Unis (Broockman et Kalla, 2016) et l’hostilité envers les migrants au Japon (Facchini et al., 2016). Pendant la phase de conception des campagnes d’information, les administrations centrales doivent élaborer une stratégie d’évaluation précise de leur influence sur les stéréotypes fondés sur le sexe, afin de garantir l’utilisation la plus efficace des ressources publiques.

### Messages clés

- Les administrations centrales doivent recourir davantage aux outils de politique sociale pour inciter les pères à assumer une part du travail familial. Le congé de paternité bien rémunéré et le congé parental réservé aux pères encouragent les pères à prendre des congés et peuvent contribuer à un partage équitable du travail familial.
- Il est essentiel, mais difficile de changer les stéréotypes et les normes autour du travail familial et domestique. Les administrations centrales doivent manier divers outils, dont les campagnes de sensibilisation, pour réduire les partis-pris contre le travail domestique par les hommes et favoriser le partage équitable du travail non rémunéré entre les sexes.
- Les administrations centrales doivent s’engager à combler les déficits de données sur le travail non rémunéré. Elles peuvent, par exemple, augmenter la fréquence des enquêtes sur l’emploi du temps, améliorer la collecte de données sur la prise de congés par les pères, conduire des sondages d’opinion avant et après les campagnes de sensibilisation, et en diffuser les résultats.



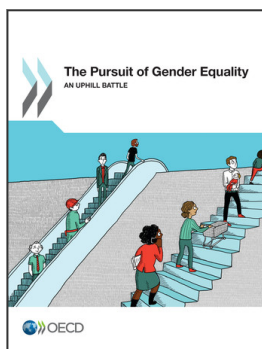
## Références

- Adema, W., C. Clarke et V. Frey (2015), « Paid Parental Leave: Lessons from OECD Countries and Selected U.S. States », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 172, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5jrqqvqqb4vb-en>.
- Altintas, E. et O. Sullivan (2016), « Fifty Years of Change Updated: Cross-national Gender Convergence in Housework », *Demographic Research*, vol. 35, pp. 455-469.
- Becker, G. (1965), « A Theory of the Allocation of Time », *Economic Journal*, vol. 75, n° 299, pp. 493-517.
- Broockman, D. et J. Kalla (2016), « Durably Reducing Transphobia: A Field Experiment on Door-to-door Canvassing », *Science*, vol. 352, n° 6282, pp. 220-224.
- Browning, M., P. Chiappori et Y. Weiss (2014), *Economics of the Family*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Centre de développement de l'OCDE (2014a), « Base de données égalité hommes-femmes, institutions et développement, indicateur travail de soin non-rémunéré », Éditions OCDE, Paris, <http://www.oecd-ilibrary.org/content/data/data-00728-fr>.
- Centre de développement de l'OCDE (2014b), *Social Institutions and Gender Index Synthesis Report*, Centre de développement de l'OCDE, Paris, <http://www.oecd.org/fr/dev/d%C3%A9veloppement-genre/gender-publications.htm>.
- Cunningham, M. (2001), « The Influence of Parental Attitudes and Behaviors on Children's Attitudes Towards Gender and Household Labor in Early Adulthood », *Journal of Marriage and Family*, vol. 63, n° 1, pp. 111-122.
- Facchini, G., Y. Margalit et H. Nakata (2016), « Countering Public Opposition to Immigration: The Impact of Information Campaigns », *CEPR Discussion Paper n° 11709*, Centre for Economic Policy Research, Londres.
- Ferrant, G., L. Pesando et K. Nowacka (2014), « Unpaid Care Work: The Missing Link in the Analysis of Gender Gaps in Labour Outcomes », *Issues paper*, Centre de développement de l'OCDE, [http://www.oecd.org/dev/development-gender/Unpaid\\_care\\_work.pdf](http://www.oecd.org/dev/development-gender/Unpaid_care_work.pdf).
- Instituto Nacional de Estadística y Censos del Ecuador (2012), « Encuesta Específica de Uso del Tiempo », INEC, Ecuador, <http://www.ecuadorencifras.gob.ec/uso-del-tiempo-2> (consulté en juillet 2016).
- McGinn, K., M. Ruiz Castro et E. Long Lingo (2015), « Mums the Word! Cross-national Effects of Maternal Employment on Gender Inequalities at Work and at Home », *Harvard Business School Working Paper*, n° 15-094, juillet.

- Miranda, V. (2011), « Cooking, Caring, and Volunteering: Unpaid Work Around the World », *Documents de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations*, n° 116, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kghrjm8s142-en>.
- OCDE (2017a), *Dare to Share: Germany's Experience Promoting Equal Partnership in Families*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264259157-en>.
- OCDE (2017b), *Building an Inclusive Mexico: Policies and Good Governance for Gender Equality*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264265493-en>.
- OCDE (2016), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2016*, Éditions OCDE, Paris, [http://dx.doi.org/10.1787/empl\\_outlook-2016-fr](http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2016-fr).
- OCDE (2011), *Comment va la vie ? Mesurer le bien-être 2011*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264121195-fr>.
- Paluck, E. (2016), « How to Overcome Prejudice », *Science*, vol. 352, n° 6282.
- Stiglitz, J., A. Sen et J. Fitoussi (2007), Rapport de la Commission sur la mesure de la performance économique et du progrès social, préparé pour la Commission exécutive française sur la mesure de la performance économique et du progrès social, Paris.
- UNICEF (2007), « Early Gender Socialization », page web sur la petite enfance, voir [https://www.unicef.org/earlychildhood/index\\_40749.html](https://www.unicef.org/earlychildhood/index_40749.html).
- Varjonen, J. et al. (1999), « Proposal for a Satellite Account of Household Production », *Documents de travail statistiques d'Eurostat*, n° 1999/9, Eurostat, Luxembourg.
- Woetzel, J. et al. (2015), « The Power of Parity: How Advancing Women's Equality Can Add \$12 Trillion to Global Growth », McKinsey Global Institute.

### Références des bases de données

Portail de données OCDE sur l'égalité femmes-hommes,  
<http://www.oecd.org/gender/data/>.



Extrait de :  
**The Pursuit of Gender Equality**  
An Uphill Battle

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264281318-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2018), « Les inégalités femmes-hommes dans le travail non rémunéré », dans *The Pursuit of Gender Equality : An Uphill Battle*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264203426-18-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).